



CIVIC COMMISSION FOR AFRICA (C-CfA)

I. INTRODUCTION

Le Communiqué de la Société Civile Africaine à l'attention de Japan International Cooperation Agency (JICA) et de TICAD Civil Society Forum (TCSF), du Gouvernement Japonais et du G8, 17 Septembre et 18 Septembre 2007 à Silver Springs Hotel, Nairobi Kenya

Les organisations ci-dessous de toutes les régions d'Afrique saluent l'organisation de l'atelier relatif au dénommé Africa-Asia NGO network qui a pour but de:

- Supporter la création d'un réseau d'ONG Afrique-Asie;
- Renforcer les efforts de plaidoyer de la Société Civile Africaine en prélude à la TICAD IV et promouvoir la TICAD IV ;
- Etablir et renforcer un réseau ONG-JICA pour une définition future des projets de partenariat en Afrique.

Etant donné la diversité de notre groupe et des différentes constituantes; il y a un consensus selon lequel l'état des lieux actuel et le rythme de développement est indésirable et donc mettons des suggestions à la disposition de nos propres Gouvernements, de la TICAD, du Gouvernement japonais et du G8.

Ce document fait ressortir les points de vue collectifs, les perspectives and recommandations émanant d'acteurs pratiques de développement d'Afrique.

2. HISTORIQUE

Le Forum Social Mondial Social (FMS) qui s'est tenu à Nairobi qu Kenya en janvier 2007 sous le thème ,” UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE”, a été comme un ruisseau aussi bien pour l'Afrique que pour le monde. Ce fut une plateforme pour des échanges sur des sujets comme l'agriculture, l'environnement, l'éducation, le VIH/SIDA; les droits de l'homme, la politique, l'eau et l'assainissement, le droit des femmes, des enfants et des personnes vulnérables, la responsabilité de l'entreprise, le travail injuste, le droit des animaux, les relations sud-sud et nord-sud, les Institutions Financières Internationales (IFIs).

Ce fut aussi une opportunité de réunions et d'échanges de cultures, la naissance de nouvelles idées, la concrétisation de vieilles idées et surtout ce Forum fut une opportunité de connexion et de reconnexion. C'est au cours du Forum Social Mondial que la délégation japonaise de TICAD Civil Society Forum (TCSF), a organisé un atelier sur la Tokyo (Japan) International Conference on African Development (TICAD) qui se tiendra en mai 2008 au Japon et le concept de la mise en place de la **Commission Civique pour l'Afrique** “Civic Commission for Africa (C-CfA)” en prélude à 2008.

C-CfA

Durant l'atelier au Forum Mondial Social, le concept de la mise en place de la C-CfA a été accueilli avec enthousiasme et ses grandes lignes, de même que son mécanisme ont été adoptés. Forts de cet acquis, l'ONG japonaise TCSF précitée, a fait parvenir les informations relatives au concept de la Commission Civique pour

l'Afrique (C-CfA) à la plupart des pays africains afin qu'ils y soient représentés. Il s'agissait donc d'avoir une organisation panafricaine interlocutrice du G8, de la Diaspora Africaine et du monde en général.

Vingt six pays ont répondu à l'appel lancé par TCSF pour les candidatures, parmi lesquelles une élection en ligne a permis d'élire cinq (5) parmi les dix sept (17) organisations représentant les pays, **Country based Organizations (CbOs)**. A celles-ci, quatre (4) organisations représentant les acteurs, **Actor-based Organizations (AbOs)** ont été ajoutées ; au total donc ce sont 9 organisations qui constitueront le Comité de Pilotage de la C-CfA ; connu sous le nom de "**Steering Committee (SC)**".

Le 1^{er} avril 2007, la création de la Commission Civique pour l'Afrique a été annoncée et les pays suivants en sont devenues membres : Angola, Benin, Cameroun, Cote d'Ivoire, Botswana, Ethiopie, Ghana, Kenya, Malawi, Mali, Ile Maurice, Madagascar, Mozambique, Niger, Nigeria, Sénégal, Sierra Leone, Tanzanié, Uganda, Zimbabwe

3. JUSTIFICATION

L'Afrique se trouve plus que jamais à la croisée des chemins. En dépit de la richesse de ses ressources naturelles, le continent souffre d'une pauvreté sans précédent, accentuée par une mauvaise valorisation des très nombreux produits tirés de son sol, de son sous sol et de ses rivages. En cherchant à promouvoir la bonne gouvernance dans le cadre des pays africain, les bailleurs de fonds, spécialement celui de Japon, et des organismes internationaux peuvent tirer parti de leur expérience, en s'appuyant sur un mandat clair. Une vision et une politique stratégiques affinées et bien comprises peuvent aider à tirer le meilleur parti de leurs efforts et à réduire les risques en fournissant un cadre directeur et un guide pour les initiatives du programme.

La perception générale est que les gouvernements africains n'engagent pas tous les partenaires de façon active, surtout les organisations des sociétés civiles, dans la formulation, le contrôle et l'évaluation des politiques du développement national. On dit que les gouvernements sont plutôt insensibles aux besoins des pauvres en acceptant et mettant en œuvre aveuglément les politiques qui leur sont imposées depuis l'externe. A titre d'exemple, on peut citer le cas du commerce international. On s'aperçoit également que les gouvernements africains participent aux réunions des bailleurs aussi bien qu'à de telles conférences sans préparations adéquates. L'aide internationale de développement est fortement liée aux relations avec les gouvernements africains. Les approches bilatérales et multilatérales avec les gouvernements nationaux ne favorisent guère la participation active des OSC.

Dans le domaine des demandes de financement des ONG/OSC aux institutions et aux missions de développement international le défi majeur est ce que la société civile considère de façon générale comme les conditions « inflexibles » de financement.

Il est reconnu que le manque de transparence et de responsabilité de la part de plusieurs ONG/OSC a largement contribué aux relations difficiles avec les bailleurs et les partenaires.

Afin d'aborder ces questions, la société civile lance un appel aux gouvernements afin qu'ils soient plus transparents et de responsabilité. En lieu et place d'une approche superficielle de la participation des sociétés civiles dans les politiques de développement national, il est grand temps que les gouvernements reconnaissent et acceptent dûment les sociétés civiles comme de vrais partenaires complémentaires en matière de développement. Par exemple, les gouvernements doivent faire des efforts conscients pour inclure les sociétés civiles dans les discussions sur le commerce international.

4. PERSPECTIVES DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

1) Investissement global et croissance économique

Nous pensons qu'il faudrait un fonds global, auquel contribueraient tous les pays développés et qui faciliterait les activités de développement des pays en voie de développement.

2) Conservation de l'environnement et les changements climatiques

Il est bien connu que les émissions de gaz carbonique proviennent principalement des pays développés, mais les impacts comme la désertification, la hausse du niveau des mers et les phénomènes climatiques extrêmes, frappent surtout les pays en développement.

Par contre des mesures d'adaptation devraient être prises. Par exemple les mesures relatives aux domaines tels que les ressources en eau, les infrastructures les institutions (facteurs institutionnels, technologiques et culturels), et la communauté (le niveau de participation du public dans les décisions concernant l'eau et le management environnemental et l'investissement des communautés des pays riches dans la conservation de l'environnement) devraient être perçues comme des mesures de compensation des pays en voie de développement qui endurent les effets néfastes des actions des pays développés.

3) La sécurité humaine

" L'expansion de la globalisation ces dernières décennies a augmenté la probabilité des menaces frontalières telles que le terrorisme, les maladies infectieuses, destruction environnementale, et le crime organisé transnational, aussi bien que des crises humanitaires telles que des ruptures économiques soudaines et graves et la guerre civile. En faisant face à ces menaces et crises, il est important non seulement de considérer les perspectives globales, régionales, ou nationales, mais de considérer également la perspective "de la sécurité humaine," qui se concentre sur des individus. "La sécurité humaine" signifie "se concentrer sur les différentes personnes et les sociétés de développement dans lesquelles chacun peut vivre avec la dignité d'une part, de protéger et d'autoriser les individus et les communautés qui sont exposés aux menaces réelles ou potentielles" d'autre part.

L'handicap est un droit humain et une approche de la sécurité humaine.

En outre, le VIH/SIDA est une question qui concerne la sécurité humaine Il y a deux dimensions principales au VIH/SIDA et à la sécurité humaine. L'un est la menace au développement socio-économique et l'autre est la menace à la survie humaine. Il y a d'évidence étendue pour montrer que le VIH/SIDA a déstabilisé tous les niveaux et secteurs de la société -- s'étendant du ménage à l'emploi, aux systèmes de santé, à l'agriculture, à l'exploitation, au transport, etc.

Alors, la lutte contre la pauvreté, la lutte contre le VIH/SIDA, la promotion du développement de l'Afrique, le maintien de la paix dans le monde, ce sont des questions que nous devrions prendre attention et se focaliser en terme de coopération, partenariat, mise en réseau.

4) L'accompagnement structurel des politiques de développement en Afrique

Il est nécessaire que le JAPON réclame et accompagne des réformes structurelles au sein des différentes branches des administrations africaines, impliquées dans le processus de développement afin de promouvoir des valeurs d'éthique professionnelle. En effet la corruption est a un phénomène principal qui entraîne le disfonctionnement des différentes structures de l'administration et le manque de rigueur de la part de nos dirigeants.

Revoir la politique d'intervention japonaise en Afrique notamment, dans les échanges commerciaux et des nouvelles technologies de l'information, toujours pas accessibles aux plus pauvres.

Mais au-delà de tout, il serait bienséant que les bailleurs au lieu de considérer les pays africains comme des éternels assistés, mettent à leur disposition les outils techniques devant leur permettre d'acquérir leur autonomie et d'être désormais capable de s'autodéterminer.

5. RECOMMANDATIONS AUX GOUVERNEMENTS AFRICAINS

- Inclure les OSC et les ONG en tant que partenaires dans le développement du pays. La gouvernance des ONG et la participation citoyenne doivent être des valeurs ajoutées de la politique gouvernementale pour le développement des pays africains. L'implication des acteurs apolitiques comme les ONG, les Unions et Associations doit être incluse dans le développement, la mise en œuvre et le suivi de l'évaluation des projets et des programmes financés par les bailleurs.
- Les Gouvernements devraient minutieusement développer des politiques nationales de développement et analyser toutes les politiques de développement, y compris celles du commerce et devraient renforcer leurs capacités dans ces efforts. Les ONG et les OSC devraient se repositionner à travers le renforcement de leurs capacités par un engagement significatif avec les partenaires, l'élaboration et l'analyse de leur politique, l'évaluation et le développement des ressources humaines. Les blocs économiques régionaux devraient être renforcés et créer beaucoup plus d'espace pour un engagement actif avec les ONG et le OSC. Le G8 devra revoir la méthode communautaire en utilisant une approche qui est en général basée sur les aspirations des Africains et non sur celle du sommet. Ses politiques devront être élaborées sur la base de méthodes non législatives.
- Les gouvernements africains doivent gouverner sur une base consensuelle en coordination avec les acteurs non étatiques et les groupes sociaux
- Annuler toutes les dettes et rejeter toutes formes de conditionnalités relatives à l'AIDE
- S'approprier largement les programmes de développement à travers une détermination personnelle des priorités
- Démocratiser les blocs économiques sous-régionaux et renforcer l'engagement des ONG et des OSC
- Supporter davantage les programmes de renforcement de capacités des ONG et OSC afin que celles ci puissent atteindre un meilleur niveau de professionnalisme, de légitimité, de transparence et d'autonomie
- Mettre en place un fonds global pour le développement des priorités des sociétés africaines et des peuples africains, particulièrement les indigènes.

6. RECOMMANDATIONS AUX BAILLEURS ET LA COMMUNAUTE INTERNATIONALE

Nous, au nom des pauvres marginalisés souhaitent que la Banque Mondiale prenne l'action sur les demandes suivantes si nous devons avoir la sécurité humaine, atteindre les OMD et prévenir le HIV/SIDA :-

- Annuler toutes les dettes des pays africains, surtout les dettes odieuses qui sont celles octroyées sous les régimes dictatoriaux lors de la guerre froide, en donnant une attention particulière aux pays subsahariens
- Accroître l'assistance de qualité pour l'Afrique
- Travailler vers un plan d'action stratégique pour l'intégration de l'Afrique dans le marché capital global

- Ne pas mener des projets qui détruisent l'environnement comme la déforestation, car la vie des pauvres est gênée ; comme la construction des barrages et l'exploitation minière car ça mène au transfert des populations et cela affecte leurs droits environnementaux, sociaux et culturels (ESCR) de façon négative
- Démocratiser le système électoral et la procédure d'emploi dans le groupe de la Banque Mondiale
- Annuler les dettes bilatérales des pays africains, surtout celles octroyées pendant la guerre froide. La plupart de ces dettes sont odieuses parce que les pays donateurs savent qu'elles n'ont pas été utilisées à bon escient; on sait bien que la plupart des ressources étaient utilisées pour réprimer leur propre peuple
- Faire mieux pour atteindre le niveau de 0.7% en Assistance Officielle au Développement pour le tiers monde
- Faire tout ce qu'ils peuvent vers la stabilité de l'Afrique
- Demander leurs ONG de travailler à travers les ONG/OSC authentiques et en collaboration avec les pays africain
- Investir de façon sincère dans les activités du secteur privé qui mèneront à la croissance économique, y compris le secteur informel
- Une meilleure aide de qualité ne doit pas se limiter aux prestations de service mais doit former une base surtout pour les petits agriculteurs en Afrique.
- Soutenir les ONG et les OSC environnementales
- L'église dans les G8 doit travailler en partenariat avec l'église africaine et la soutenir car elle vit les moments difficiles occasionnés par la perte de ses membres à travers le HIV/SIDA, l'espérance de vie très courte, des maladies qui peuvent être évitées, etc.
- Ouvrir les institutions japonaises aux africains, y compris et non limité aux instituts de recherches, aux universités, aux instituts techniques professionnelles pour l'assimilation des connaissances qui ont fait du Japon un géant industriel en 60 ans : nous voulons répliquer cette connaissance en Afrique
- Mettre à disposition des stages courts, les programmes de formation, les échanges culturels et les projets conjoints
- Soutenir la Commission civique pour l'Afrique (C-CfA) en mettant sur pied un siège opérationnel en Afrique

7. RECOMMANDATIONS A LA TICAD IV et au TCSF

En tant qu'événement, processus et plate-forme, nous demandons qu'entre la TICAD IV et la TICAD V en 2013 les points suivants soient réalisés:-

- Etablir un lien solide entre le processus de TICAD et le TCSF d'une part et la Commission Civique pour l'Afrique (C-CfA) et Global Call to Action Against Poverty (GCAP) , d'autre part
- Renforcer la Commission Civique pour l'Afrique (C-CfA)
- Promouvoir des relations entre les ONG, OSC, organisations de commerce du Japon avec leurs équivalents en Afrique à travers un solide programme de partenariat
- Initier l'idée d'échanges du personnel sur base des stages, y compris les échanges culturels
- Répliquer un équivalent de TICAD en Afrique qu'on pourrait appeler « Conférence Africaine sur le Développement et la Paix (ACOD) parce que nous pensons que la C-CfA est l'équivalente de TCSF en Afrique

- TICAD devra devenir un outil pour le Japon afin de mettre l'Afrique au premier plan de l'ordre du jour du G8
- Les partenaires internationaux, y compris le gouvernement japonais devraient intensifier leurs partenariats avec les ONG et les OSC
- Le renforcement de la coopération entre les réseaux africains et japonais
- Consolider la Société Civile Africaine et renforcer les mécanismes qui contribuent à la démocratie
- Développer une ligne spécifique de programme accessible aux organisations internationales et aux organisations de la Société Civile Africaine en améliorant les programmes de démocratie et des droits de l'homme.
- Augmenter davantage le financement des programmes de réduction de la pauvreté.
- Augmenter les engagements du G8 pour combler les déficits visibles. Une partie de l'assistance qui est présentement attribuée aux sous secteurs de l'éducation et de l'environnement doit être redistribuée.
- Pour donner l'importance que mérite la collaboration des organisations de la société civile avec les bailleurs et les organisations internationales, il faut reconnaître leur capacité à s'adapter, à innover, à maintenir des relations directes avec les pauvres, leur aptitude à encourager la participation et à exprimer les voix locales. En plus, elles sont efficaces, crédibles à leur niveau local et appréhendent les problèmes de manière indépendante.
- Japan International Corporation Agency (JICA), TICAD, et CCFA doivent exiger des structures responsables de respecter leurs engagements et promesses. Initier des rencontres pour évaluer les progrès et planifier le prochain sommet du G8 qui devra prendre en compte les préoccupations des Africains et des personnes vivant avec le VIH /SIDA.
- S'impliquer dans les prises de décisions pour l'abolition des frais de prise en charge des soins médicaux (les politiques du FMI n'ont pas atteint les pauvres),
- L'atelier Africa-Asia Network I à Nairobi et à Tokyo de même que la TICAD IV et le G8 doivent reconnaître que (a) L'handicap est un cas des droites de l'Homme qui doit être inscrit au chapitre de développement (b) L'handicap est un sujet transversal qui devrait prendre en compte tous les aspects de la condition et du développement (c) Les problèmes de l'handicap doivent être prioritairement dans tous les programmes et activités de développement, par exemple les agences bilatérales et multilatérales devraient incorporer des éléments relatifs à l'handicap dans leurs activités et programmes existants et à venir.
- L'OMS en partenariat avec le fonds des Nations Unies pour le SIDA devront revoir les cibles et plans en matière de traitement afin qu'elles déclarent de manière ambitieuse et réaliste un accès universel au traitement d'ici 2010.
- Demander que TICAD/TCSF et JICA supportent la participation des OSC et des ONG africaines aux réunions régionales de la TICAD in Tunisie, en Zambie et au Gabon qui se tiendront respectivement en Octobre et Novembre 2007.

La Société Civile doit mettre la pression à travers le plaidoyer.

- Impliquer les sociétés dans les efforts supplémentaires de plaidoyer pour encourager la bonne gouvernance globalement
- Pratiquer une bonne gouvernance de société.
- Les citoyens africains doivent se remettre en cause, se soutenir mutuellement en revendiquant leurs droits y compris sur le plan Environnemental, Social, et Culturel (ESCR)

- Engager les entreprises de tous les secteurs – fixer un pourcentage des profits à la taxation pour la santé publique aussi bien que pour le VIH/SIDA.
 - Exiger du G8 qu'il finance le fonds global et soutenir les plans nationaux des pays en engageant les structures internationales et les voix locales.
 - Exiger des bailleurs qu'ils soient flexibles sur leurs politiques pour que les pays en voie de développement puissent en profiter.
-
- Etablir un partenariat avec les ONG japonaises
 - Les ONG africaines et japonaises devraient partager leurs expériences
 - Renforcer le réseau de partenariat entre l'Afrique et l'Asie
 - ODA est censée améliorer l'économie; faire des prestations de service et par conséquent devrait, directement rendre plus directement nos communautés plus fortes sans les restrictions actuelles qui y sont liées
 - La qualité de l'aide devrait aller au delà de la prestation de service en incorporant la génération de revenus pour les agriculteurs et un cadre propice pour la société civile
 - Faire un plaidoyer à long terme et une aide au développement de qualité pour l'éradication de la pauvreté
 - Faire le plaidoyer pour un commerce juste et pour l'élimination des barrières au niveau du commerce
 - Faire un plaidoyer pour une implication réelle
 - L'aide doit tenir compte des injustices historiques
 - Aligner l'aide aux OMD et aux autres protocoles